



Mail : grain56.locmariaquer@gmail.com
Site : <https://www.grain56.fr>

TABLES RONDES

« LOCMARIAQUER 2030-2040

Imaginons demain - Agissons ici »



3 - SYNTHESE



Mail : grain56.locmariaquer@gmail.com
Site : <https://www.grain56.fr>

TABLES RONDES

« LOCMARIAQUER 2030-2040

Imaginons demain - Agissons ici »



3 - SYNTHESE

ANIMATEURS(RICE)S

Daniel DUPUIS - Odile FUSTIER - Sandrine LE CORVEC - Monique LECLERC - Patrick LEFEVRE - Christophe LECLERCQ - Christian VIGOR.

RAPPORTEUR(E)S

Danièle CLOATRE - Janrené DOULIN - Patrick GOVEN - Anne LE GOFFIC Gaëlle SALAÜN.

COORDONNATEUR

Janrené DOULIN - Assisté du Groupe de Pilotage.

SOMMAIRE

PREAMBULE

- 1 - DIALOGUER - PARTICIPER
- 2 - HABITER - SE LOGER
- 3 - SE DEPLACER A LOCMARIAQUER ... ET AU DELA ... !
- 4 - INTEGRER LES JEUNES - COHABITER ENSEMBLE
- 5 - DEVELOPPEMENT - TOURISME
- 6 - ENVIRONNEMENT - CLIMAT

PREAMBULE

Plus de 200 propositions ont été exprimées, par plus de 10 % de Locmariaquérois-e-s, dans le dossier « RAPPORT GENERAL ».

La « SYNTHESE » ci-dessous y fait référence avec 36 propositions importantes, un grand nombre d'entre elles pouvant être mise en œuvre très rapidement et à budget modéré ou nul.

Mais avant toute chose, la première question à se poser est :

QUE VEULENT VRAIMENT NOS ENFANTS ?

S'il n'est pas facile d'y répondre à leur place, c'est pourtant des réponses qu'on leur apportera aujourd'hui que dépend l'avenir de LOCMARIAQUER, que l'on soit jeune, vieux, actif ou retraité, ou de simplement de passage, avec une préoccupation majeure, celle du lien Habitat - Ecole - Jeunes.

1 - DIALOGUER - PARTICIPER

Imaginons un scénario catastrophe : TOUTES les associations de LOCMARIAQUER disparaissent brutalement ... ! Que se passe-t-il ??? Le besoin d'une reconnaissance réelle du fait associatif par les élus est immense, d'où l'importance d'un dialogue permanent entre élus, services et citoyen-ne-s, en particulier via les associations.

1 - Maintenir les outils participatifs actuels, en les réactualisant : Comité Consultatif Citoyen (C3) - Observatoire de la Participation (OdP) - Conseil de Développement du Pays d'Auray (CODEPA).

2 - Mettre en place des contacts réguliers en présentiel entre élu-e-s et habitant-e-s au sein des quartiers et des hameaux.

3 - Informer les citoyen-e-s sur les compétences de chacun des conseiller-e-s et créer des commissions municipales élargies.

4 - Organiser une fois par an une rencontre publique et festive avec les élu-e-s.

5 - Utiliser réseaux sociaux, newsletters électroniques et autres moyens, pour informer les jeunes Locmariaquérois-e-s (Etudiant-e-s - Apprenti-e-s - ...) ... voire leur donner l'envie de revenir ... ? Elargir le Conseil Municipal des Jeunes aux collégien-ne-s -et lycéen-ne-s.

6 - Recruter un-e conseiller-e informatique pour la population souvent âgée ... mais pas seulement !

2 - HABITER - SE LOGER

L'habitat reste l'un des enjeux majeurs des locmariaquérois-e-s, qu'ils soient permanents, temporaires ou touristes. Le contrôle de l'équilibre entre résident-e-s principaux, secondaires est fondamental et ne doit en aucun cas être l'objet d'une concurrence entre ces diverses formes de logements, qui ne serait que contre-productive.

7 - Rééquilibrer l'habitat en accès à la propriété et l'habitat locatif (Cf. communes proches).

8 - Développer le logement locatif social avec plusieurs types d'investisseurs publics (HLM - Bailleurs sociaux) ou privés.

9 - Accroître les achats de terrains en Bail Réel Solidaire et/ou préempter les maisons en vente.

10 - Relancer l'habitat partagé et informer sur son évolution.

11 - Taxer +++ les résidences secondaires pour dégager des budgets en direction de l'habitat social (Avis non partagé par certains).

12 - Travailler « l'écologie du logement », depuis l'origine du projet jusqu'à son aboutissement. Informer sur l'habitat « écoresponsable » notamment pour les bâtiments publics.

13 - Transformer ou reconstruire la salle CREQUER en un lieu d'activité multifonctionnel (Cf. 12).

14 - Améliorer l'acoustique et l'accessibilité aux réseaux informatiques de la salle LAUTRAM.

3 - SE DEPLACER A LOCMARIAQUER ... ET AU DELA ... !

Le « cœur de bourg » (Entre Office de tourisme, Croix des fleurs, Médiathèque et Port) rassemble toutes les caractéristiques pour y développer le bien vivre ensemble (commerces, services, déambulation, paysage ...). Renforcer cet atout majeur nécessite en tout premier lieu d'y pacifier la circulation, dans le cadre du « code de la rue » (Lois de 2015 et 2018) et de la végétaliser.

15 - Placer le cœur de bourg en « ZONE DE RENCONTRE ». Solution réglementaire, efficace et très économique qui n'oblète pas d'éventuels aménagements futurs, mais permet d'atteindre un résultat très satisfaisant. Cette mise en conformité va de pair avec un fleurissement accru du cœur de bourg.

16 - Accroître significativement le nombre de portiques à vélo « hauts » à proximité des commerces et services.

17 - Limiter (Voir interdire) la circulation des véhicules de grand gabarit au strict minimum. Les stationner hors du bourg, près du stade avec toilettes publiques utilisables également par les usagers du cimetière.

18 - Poursuivre la mise en place de Chaussées à Voie Centrale Banalisées (Chaussidou) sur l'ensemble de la commune. Equiper les feux du carrefour de SCARPOC'H de « sas à vélos » sur les quatre voies.

19 - Règlementer le stationnement (Limité à 30 minutes dans le cœur de bourg - Zones bleues et/ou des parcmètres avec badge riverains dans le bourg en haute saison).

20 - Se concerter avec les communes voisines sur la continuité des circuits piétons / vélos.

21 - Tester provisoirement pendant une année tout aménagement de circulation important et recueillir l'avis des usagers avant le lancement des travaux.

4 - INTEGRER LES JEUNES - COHABITER ENSEMBLE

A côté du cœur de bourg (Cf. 15), les « Locaux associatifs » rassemblent la très grande majorité des habitants, permanents, temporaires ou extérieurs, pour des activités collectives multiples. Ces deux lieux sont fondamentaux pour développer le « Bien vivre ensemble ».

22 - Réfléchir à très court terme avec les usagers et associations, à l'avenir de la salle Georges CREQUER (Statut - Programme), en séparant l'accueil des enfants des autres activités. Elargir ses possibilités d'accueil. Concrétiser cette réflexion dans un « cahier des charges fonctionnel » (Cf. 13).

23 - Imaginer la création d'un foyer d'accueil spécifique pour les ados (15/18 ans), séparé des plus jeunes (11/ 14 ans), accompagnés par des adultes, voire des anciens (Jeux vidéo - Jeux de société - Télévision - Baby-foot - Flipper - Fauteuils - Tables - ...).

24 - Relancer la section théâtre et la danse pour les ados. Créer une section multisports pour les tous petits (4/11 ans) avec éducateur-e sportif-ve.

25 - Trouver un lieu pour les soirées d'été des jeunes adultes situé loin des habitations (Tapage nocturne). Par exemple l'ancien parking des PIERRES PLATES avec un éclairage solaire.

5 - VALORISER - DEVELOPPER

La place du tourisme est aujourd'hui un pilier essentiel de notre développement local. Il fait vivre nos commerces, soutien à l'emploi, et contribue directement au maintien des services indispensables, comme l'école.

26 - Conserver et renforcer l'esprit naturel et authentique de la commune. Fleurir et arborer les espaces publics - Rédiger une « Charte de la préservation du Patrimoine ».

27 - Sauvegarder la « pépite environnementale rare » de LOCMARIAQUER, son avenir se mesurant à sa capacité à protéger l'essentiel, tout en permettant au commerce et à l'emploi de se développer. Faire vivre l'économie locale sans altérer ce qui fait l'âme du lieu

28 - Affirmer la place spécifique de LOCMARIAQUER dans le réseau des communes concernées par l'inscription UNESCO. En développant son identité propre, la commune et AQTA doivent soutenir

les projets contribuant au renforcement d'hébergements touristiques diversifié et qualitatif, par des offres de séjour « packagés », associant hébergement, activités et découverte du territoire.

29 - Développer une offre touristique qualitative et diversifiée en créant un pôle à vocation pédagogique et touristique, avec une « Maison de l'Huitre », pour valoriser les métiers de la mer, et en y associer un laboratoire dédié à la valorisation des algues marines, permettant de générer de nouveaux flux de visiteurs et d'accueillir des classes de mer tout au long de l'année.

30 - Fluidifier les flux de visiteurs ponctuels en déplaçant le stationnement des véhicules en amont du centre bourg, avec navette gratuite. Renforcer et favoriser l'attractivité du commerce local en fonction des marées en permettant l'accostage des bateaux par l'allongement du quai existant.

31 - Promouvoir la commune durant les ailes de saison, en renforçant la promotion du territoire et en s'appuyant sur des outils numériques modernes, (webcams, Viewsurf ...), pour diffuser en continu des images du site et valoriser l'attractivité de la commune.

6 - ENVIRONNEMENT – CLIMAT

Bien que le thème de l'environnement et du climat s'inscrive dans le temps long, la plupart des contributions s'inscrivent dans le temps court et l'immédiat. La municipalité doit aider les habitants, dont c'est une préoccupation majeure, à mettre en œuvre à leur niveau toute action individuelle ou collective qui va dans le sens de la grande histoire (COP30 du climat, COP 16 de la biodiversité).

32 - Informer régulièrement sur le Plan Communal de Sauvegarde très peu connus des citoyens et veiller à son opérabilité.

33 - Solliciter les ostréiculteur-ice-s pour assurer l'entretien de leurs chantiers (Poches - Ferrailles - Tuiles).

34 - Contrôler la surpêche à pied (Grandes marées) et poser plus de bacs à marée. Informer sur la qualité des eaux. Créer des réserves naturelles intégrales pour régénérer la biodiversité maritime (Cf. PORQUEROLLES).

35 - Accentuer la lutte contre les espèces invasives (Baccharis - Frelons asiatiques - Tiques - Poulpes - Daurades royales - ...). Continuer à protéger les dunes avec des ganivelles et en faire une maintenance régulière. Consolider le fort de Kerpenhir contre l'érosion marine.

36 - Rendre le défrichage des espaces privés obligatoire et vérifier qu'il est bien réalisé. Surveiller et informer sur le développement du « Zéro pesticide ».